### UNE FAMILLE DE FINANCIERS AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE : LES ARDIER, SEIGNEURS DE BEAUREGARD

PAR

#### AGNÈS CHABLAT

licenciée ès lettres

#### INTRODUCTION

Les relations entre le pouvoir royal et les financiers au XVII' siècle sont maintenant bien connues grâce aux travaux de ces dernières années, mais il reste à appréhender avec plus de précision la plupart de ces personnages. Paul Ardier (1563-1638), trésorier des Parties casuelles, puis de l'Épargne, appartient à ce monde de financiers. La possibilité de suivre sa carrière et son ascension, permises par une considérable fortune, en fait un exemple d'autant plus riche que l'étude peut être élargie à celle de son domaine foncier, de sa demeure, de son intérieur, ainsi qu'à celle de sa famille.

#### SOURCES

La recherche s'appuie sur deux sources principales. Ce sont en premier lieu les minutes notariées : celles de l'étude CVII du Minutier central des notaires parisiens, ainsi que celles des études 19 et 47 des Archives départementales de Loir-et-Cher ; toutes ont été systématiquement dépouillées. Elles sont essentielles pour suivre les grandes étapes de la vie de la famille, l'activité financière de Paul Ardier et de son fils aîné, ainsi que la constitution de leur domaine blésois. Nous

disposons par ailleurs d'un fonds exceptionnel : celui du château de Beauregard. Constitué au XVII<sup>e</sup> siècle, il conserve les titres de propriété de chacune des parties du domaine foncier et les titres seigneuriaux, que viennent compléter les documents relatifs à la gestion de l'ensemble et à l'entretien des bâtiments. Peu de papiers personnels y sont conservés.

#### PREMIÈRE PARTIE

#### CARRIÈRE, SITUATION SOCIALE ET FORTUNE

#### CHAPITRE PREMIER

#### CARRIÈRE

C'est à Issoire, en Auvergne, que commence l'ascension de la famille Ardier. Appartenant à la bourgeoisie de la ville dès le début du XVe siècle, certains de ses membres accèdent aux hautes charges municipales. Le mariage de Jean Ardier et Jaquette Doré noue les premiers liens entre les Ardier et la Maison du roi. C'est en effet dans la famille de sa mère que Paul Ardier trouve très jeune les appuis nécessaires à son entrée dans l'entourage d'Henri III puis d'Henri IV. De clerc des offices de la Maison du roi, il devient contrôleur général des gabelles de France. Sa carrière prend une nouvelle tournure avec son entrée dans la famille Phélypeaux, par son mariage, en 1592, avec Susanne, sœur de Paul Phélypeaux de Pontchartrain et de Raimond Phélypeaux d'Herbault. Prenant la suite de ce dernier, Paul Ardier devient trésorier des Parties casuelles, entre 1603 et 1613, puis à la fin de sa carrière, trésorier de l'Épargne, en 1627, parvenant ainsi au sommet de la hiérarchie comptable du royaume. Entre-temps, il est commis à l'Épargne et à nouveau contrôleur général des gabelles de France.

Également prénommé Paul, son fils aîné, bénéficiant du soutien de ses oncles, entre dans leurs bureaux et devient principal commis aux Affaires étrangères, à partir de 1624. Il s'occupe tout particulièrement de l'affaire de la Valteline et des Grisons, sur laquelle il rédige un mémoire à l'intention de Richelieu. Obtenant la confiance royale, il est secrétaire et greffier de l'Assemblée des notables de 1626 et suit le roi dans ses déplacements. En 1632, il quitte le pouvoir et devient, l'année suivante, maître à la Chambre des comptes de Paris, puis, dès 1634, président de cette même cour souveraine. En 1651, il se retire de toute fonction

officielle.

#### CHAPITRE II

#### POSITION SOCIALE

La carrière de Paul Ardier et les relations qu'elles lui procurent, soit avec les Phélypeaux, soit avec d'autres membres de l'administration financière du royaume, soutiennent l'ascension sociale de sa famille. Son second fils, Henri, est pourvu de charges ecclésiastiques : il est abbé de Saint-André de Clermont et de Saint-Étienne du Mas-d'Azil, prieur de Sainte-Croix de Savigneux et prévôt de Cerisy-sur-Somme. Le troisième, Raimond, est successivement conseiller au parlement de Toulouse, puis maître des requêtes de l'Hôtel, en 1638. Le dernier, Louis, pourvu d'un office de secrétaire du roi, l'abandonne pour mener une vie d'oisiveté grâce à l'héritage paternel. Familier des salons, il prend une part active à la Fronde aux côtés du prince de Condé et de La Rochefoucauld. Après cette période agitée, son indépendance d'esprit lui vaut encore maints exils. Quant aux trois filles de Paul Ardier, leurs dots considérables (de 45 000 à 150 000 livres) les autorisent à prétendre à de beaux mariages. Claude, la première, épouse en 1618 Gaspard de Fieubet, issu de la noblesse de robe provinciale; celui-ci suit une carrière parallèle à celle de Paul Ardier et hérite de son office de trésorier de l'Épargne. Susanne, la seconde, est mariée en 1624 à Jean Dyel, seigneur des Hameaux, issu d'une famille de robe normande, lui-même président de la cour des aides de Normandie et bientôt ambassadeur à Venise. Élisabeth, la cadette, devient la femme de Claude Gobelin, maître des requêtes de l'hôtel, intendant dès l'année suivante. Ces alliances font pénétrer les Ardier dans la noblesse de robe, souvent encore liée à la finance ; à la génération suivante, ce mouvement se poursuit avec des alliances faisant intervenir des noms prestigieux : les Nicolay, les Longueil, ou encore la famille de L'Hôpital de Saint-Mesme. La famille auvergnate de Paul Ardier profite, elle aussi, de sa réussite, tandis que, par des fondations pieuses, il apparaît comme le bienfaiteur de la ville d'Issoire.

#### CHAPITRE III

#### LA FORTUNE DE PAUL ARDIER ET DU PRÉSIDENT ARDIER

La fortune de Paul Ardier et de son fils aîné, évaluée à partir de leurs inventaires après décès, est considérable : elle se monte pour le premier à plus de 1 800 000 livres tournois, et pour le second à plus de 1 400 000 livres tournois. Les gages perçus dans l'exercice de leurs fonctions sont un premier élément d'explication de ce montant. Il faut aussi faire intervenir la participation aux « affaires du roi ». Paul Ardier prend part lui-même à un traité de manière sûre, et probablement à d'autres. Il est en relation avec de nombreux financiers, notamment liés à la ferme des gabelles : il leur consent des prêts sous forme de rentes et d'obligations. Il investit dans les offices domaniaux et dans les rentes de l'Hôtel de ville de Paris. Son fils abandonne ce type d'activités, trop voyantes et mal considérées. Après avoir quitté ses fonctions de principal commis, il fait valoir sa fortune en consentant des prêts à rente aux membres de la famille Phélypeaux

38 THÈSES 1994

et de sa propre famille, ainsi qu'à des officiers des cours souveraines. Le portefeuille représente, pour l'un comme pour l'autre, la majeure partie de leur fortune, laissant peu de place aux investissements immobiliers.

## DEUXIÈME PARTIE LE DOMAINE BLÉSOIS

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA CONSTITUTION D'UN DOMAINE SEIGNEURIAL

Après une tentative en Normandie, Paul Ardier s'établit dans le Blésois, d'où la famille Phélypeaux tire ses origines. Il y acquiert en 1619 la seigneurie de Beauregard et, par une patiente politique d'acquisitions, poursuivie par le président Ardier, il étend sa domination à l'ensemble de la paroisse de Cellettes. Un second ensemble est constitué sur la paroisse de Vineuil. Dans sa plus grande extension, le domaine s'étend sur cinq cent quatre-vingts arpents de terre, vigne et pré. L'accumulation de terres n'est pourtant pas le but poursuivi par les Ardier. Leur choix se porte sur les meilleures terres, à proximité de leurs propriétés, dont la cohérence les préoccupe. Par ailleurs, l'acquisition des dîmes, des censifs, puis des privilèges (droits de chasse, de fuye, de chapelle) et des droits de justice leur assure une domination exclusive sur la paroisse de Cellettes. L'aboutissement de cette politique est l'érection de Beauregard en vicomté. La possession et l'embellissement de ce domaine sont essentiels dans l'ascension de la famille Ardier : ils apportent à Paul Ardier la noblesse, et à son fils, le titre de vicomte.

#### CHAPITRE II

#### ADMINISTRATION ET REVENUS DU DOMAINE

Tant lors de la constitution que pour l'administration du domaine, Paul Ardier affirme sa présence. Son fils, au contraire, s'en éloigne, s'en remettant aux membres de la famille Blanchet qui se succèdent dans le rôle de procureur, puis d'« agent des affaires » des seigneurs de Beauregard. Cette famille, originaire de Blois, liée aux Phélypeaux par un lointain cousinage, profite de ces relations pour pénétrer à la cour de Gaston d'Orléans, établie dans cette même ville. A l'éloignement progressif du seigneur correspond un changement du mode de gestion du

domaine. Les baux dispersés des droits et des métairies font place à deux baux à ferme générale, l'un pour l'ensemble constitué autour de Beauregard, le second pour celui de Vineuil. L'étude des cultures fait apparaître la singularité du Blésois, comparé à la Sologne toute proche, ce qu'expliquent la nature des terres, la proximité du marché de la ville de Blois et de l'axe de la Loire. L'insertion dans les circuits d'échange est confirmée par l'évolution des revenus des fermes, qui suit la conjoncture générale du royaume : une hausse très marquée qui débute à la fin des années 1640 et qui s'infléchit vers 1670.

# TROISIÈME PARTIE LES DEMEURES

#### CHAPITRE PREMIER

LE CHÂTEAU DE BEAUREGARD

Quand Paul Ardier en prend possession en 1619, le château de Beauregard est tel que l'a laissé Jean du Thier, son illustre propriétaire du milieu du XVIe siècle. Ordonnés entre basse-cour et cour principale, les bâtiments seigneuriaux se composent d'un corps de logis, ou « donjon », construit au début du XVIe siècle, augmenté vers 1552-1553 d'une galerie cantonnée de deux grands pavillons. Les travaux de Paul Ardier modifient radicalement le parti du château. Une nouvelle perspective conduit à une première cour, ou « anticour », puis à une seconde autour de laquelle se déploient les bâtiments d'habitation. La galerie est au centre, entre ses deux pavillons en retour, prolongés de deux nouveaux corps de logis, dont l'un vient prendre la place du « donjon » abattu. Cette ordonnance a été conçue par Pierre Girardot, maître maçon blésois, qui a travaillé au château d'Herbault, propriété de Raimond Phélypeaux. L'exécution s'inspire également des réalisations d'Herbault. Quant aux communs, ils se trouvent maintenant rejetés dans une cour latérale. Le parc qui entoure le château conserve le parterre créé au XVIe siècle, de taille réduite et clos. Il est, par ailleurs, composé d'une série d'espaces individualisés, réunis par des allées bordées d'arbres fruitiers, objets de tous les soins des Ardier. Cet espace mêle ainsi l'utilitaire et l'agréable. Jardins et château illustrent les conceptions répandues par les traités d'agronomie et d'architecture de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### CHAPITRE II

#### LES DEMEURES PARISIENNES ET LEUR DÉCOR INTÉRIEUR

A Paris, Paul Ardier, son fils aîné, ses gendres, Gaspard de Fieubet et Jean Dyel des Hameaux, résident dans le Marais, dans le quartier Saint-Paul et place Royale. Paul Ardier s'y fait construire et aménager un hôtel en 1606. Le choix des matériaux, le parti entre cour et jardin et l'escalier de pierre à deux noyaux en font une belle réalisation de ce début de siècle. Quant aux intérieurs de chacune des demeures de cette famille, ils sont une illustration de l'évolution du décor et de l'ameublement, de la fin du règne d'Henri IV jusqu'au règne personnel de Louis XIV. Ces financiers, forts de leurs moyens, font appel aux artistes les plus demandés : Eustache Le Sueur, Simon Vouet, Louis Le Vau ou Gérard van Obstal. Complément de ce décor, les collections de peinture du président Ardier et de Jean Dyel sont marquées par une nette prédilection, de leur part, pour la peinture italienne de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle. Cependant, la plus belle collection reste celle des portraits des hommes illustres réunie au château de Beauregard. Le décor de la galerie, carreaux de Delft et portraits, est conçu par Paul Ardier, la réalisation en est achevée par son fils. Le choix des portraits s'inscrit dans une double tradition : tradition italienne, diffusée par la publication de la collection de Paul Jove, et tradition française, suivant le modèle de la Petite Galerie du Louvre et de celle de Philippe de Béthune, au château de Selles, Mais, s'attachant uniquement aux souverains, hommes d'État et hommes de guerre, elle célèbre tout particulièrement Henri IV et Louis XIII, les deux rois servis par Paul Ardier. Elle manifeste ainis la fidélité de ce serviteur de l'État.

#### CONCLUSION

L'exemple de la famille Ardier est la démonstration de la force de ces financiers qui, grâce à une fortune considérable, rapidement acquise, s'insèrent dans la noblesse de robe, par des mariages, et dans la haute société parisienne, en adoptant son mode de vie et ses goûts.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contrat de mariage de Paul Ardier (1592). – Lettres de provisions de l'office de secrétaire du roi du président Ardier (1617) et lettres d'honneur (1634). – Érection de la seigneurie de Beauregard en vicomté. – Bail à ferme du domaine de Beauregard (1642). – Mémoire pour la passation du bail à ferme de la terre et seigneurie de Vineuil (1651). – Toisés des bâtiments et des jardins de Beauregard (1651 et XVII' siècle). – Devis et marchés : construction des deux nouveaux corps de logis du château de Beauregard ; aménagements de la galerie de Beauregard en 1676 ; travaux à faire à l'hôtel de Paul Ardier, rue Gérard-Boquet. – Inventaires des tableaux du président Ardier et de Jean Dyel. – Relevés des portraits de la galerie du château de Selles et de la galerie de portraits des Médicis au début du XVII' siècle.

#### TABLEAUX, GRAPHIQUES ET PLANS

Bilans de la fortune de Paul Ardier et du président Ardier. – Structure de la fortune de Paul Ardier et du président Ardier : capital et revenus. – Rentes sur les particuliers acquises par Paul Ardier, Susanne Phélypeaux et le président Ardier. – Nombre de rentes constituées ou rachetées par le président Ardier par an. – Rentes publiques acquises par Paul Ardier. – Obligations mentionnées dans l'inventaire après décès de Paul Ardier en 1638. – Offices domaniaux acquis par Paul Ardier. – Récapitulatif de la constitution du domaine blésois. – Nombre d'achats de parcelles par an. – Participation des Ardier et de leurs agents à la constitution du domaine. – Composition du domaine, selon la mise en valeur des terres. – Revenus de l'ensemble de Beauregard et de celui de Vineuil. – Attribution et distribution intérieure des bâtiments du château de Beauregard en 1619. – Plan du rez-de-chaussée et du premier étage du château de Beauregard en 1661. – Plan de la rue Beautreillis.

#### **ANNEXES**

Tableaux des acquisitions de parcelles par les Ardier dans la paroisse de Cellettes et dans la paroisse de Vineuil. – Cartes : le Blésois et le nord de la Sologne ; Cellettes, Saint-Gervais et Vineuil. – Illustrations.

